

BIENVENUE À JARDY !

UN PEU D'HISTOIRE ...

Au XIIème siècle, un monastère dépendant de l'abbaye de Tiron est établi à Jardy. Le site conserve cette vocation religieuse jusqu'en 1791.

En 1890, Edmond Blanc achète le site pour y établir un haras. Le Haras de Jardy reste pendant près de 90 ans l'un des plus réputés d'Europe pour l'élevage de pur sang.

Marcel Boussac, le célèbre prend sa suite et décide d'en faire l'une des plus importantes écuries de course au monde en rachetant le Haras de Jardy et l'hippodrome de Saint-Cloud. L'élevage Boussac reste l'un des meilleurs jusqu'à la fin de l'activité du grand industriel du textile.

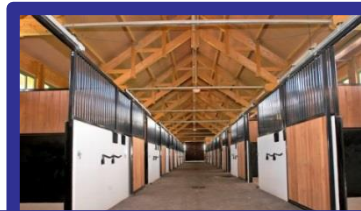
Depuis 1982, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine transforme ce lieu d'élevage en un lieu unique pour la pratique des sports équestres. Le département en devient propriétaire le 1^{er} Janvier 2007. Depuis 1988, la gestion de ce site comprenant le parc et les activités équestres est confiée à une équipe de professionnels dirigée par Emmanuel Feltesse.



LE HARAS DE JARDY : DES INSTALLATIONS EXCEPTIONNELLES ET UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE...

LES INSTALLATIONS

- Un parc de 75 hectares
- 3 carrières dont l'une des 5 plus grande d'Europe
- 4 manèges couverts
- 1 parcours de cross tous niveaux
- 1 piste de galop de 800 mètres
- 1 accès direct à la forêt



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE JARDY : DES ENSEIGNANTS DIPLÔMÉS ET QUALIFIÉS



- Emmanuel FELTESSE, *Directeur – Instructeur*
- Olivier N'GUYEN, *Responsable du Centre équestre - Instructeur*
- Geoffrey EMPI, *Responsable du Poney Club - Instructeur*
- Geoffroy SOULLEZ, *Instructeur*
- Domitille PORTIER, *Enseignante titulaire du DEJEPS*
- Sébastien BECKER, *Enseignant*
- Alexandre TAVERNIER, *Enseignant*
- Ludovic FEVRIER, *Enseignant titulaire du DESJEPS*
- Cécile DRAGON, *Enseignante*
- Matthieu NICOLETTI, *Enseignant*
- Alexandra KOPP, *Enseignante*
- Flore MAERTEN, *Enseignante*
- Cécile DRAGON, *Enseignante*
- Solène ZUANI, *Enseignante*
- Nina GUYOT, *Enseignante en formation*
- Flore MAERTEN, *Enseignante en formation*
- Pierre GAGET, *Enseignant en formation*
- Julie ERARD, *Enseignante en formation*
- Manon VOGEL, *Enseignante en formation*

LA CAVALERIE

Pour satisfaire pleinement le plus grand nombre d'entre vous, du cavalier débutant au cavalier confirmé, le Haras de Jardy vous propose :

- 76 Chevaux
- 60 Double poneys
- 55 Shetlands



LES DISCIPLINES ÉQUESTRES QUE VOUS POUVEZ PRATIQUER AU HARAS DE JARDY :



LE DRESSAGE : ce sont les cours que nous proposons le plus souvent. Vous évoluez avec votre cheval ou poney aux 3 allures en effectuant des figures de manège. Le dressage est le ciment de l'apprentissage de l'équitation.



LE SAUT D'OBSTACLES : les cours d'obstacles ont lieu une fois par mois pour les cavaliers inscrits à l'année et le dimanche après midi pour les perfectionnements. Travail sur obstacle isolé ou sur un dispositif de plusieurs obstacles.



LE CROSS : ce sont des obstacles fixes en extérieur. Cette discipline se pratique durant un perfectionnement ou un stage.



AMAZONE : Discipline se pratiquant les 2 jambes du même côté du cheval. Les cours ont lieu le mardi soir.



L'ATTELAGE : L'attelage s'adresse à des cavaliers de tous âges et de tous niveaux. Activité en pleine nature consistant à réaliser des parcours de maniabilité.



LE HUNTER : Le Hunter consiste à enchaîner un parcours d'obstacles avec la plus grande harmonie possible. Les compétitions de hunter ont pour but de juger la position, le niveau d'équitation et l'emploi des aides du cavalier.

DISCIPLINES COLLECTIVES



Le **HORSE BALL** met en présence deux équipes et un ballon : l'objectif, se faire des passes et marquer des buts.



Le **BARREL RACE** est une discipline de l'équitation western : le but, effectuer un slalom le plus rapidement possible autour de trois tonneaux disposés en triangle.



L'**ÉQUIFUN** est une épreuve d'animation ludique où il faut réaliser un parcours (maniabilité, saut, slalom...). Idéale pour effectuer ses premiers pas en compétition.



Le **PONY GAMES** est une succession de jeux à réaliser en ligne et en relais.



JE SOUHAITE MONTER À CHEVAL OU À PONEY, COMMENT PROCÉDER ?

FORFAITS À L'ANNÉE :

Une inscription annuelle, à jour et à heure fixes selon votre niveau. Les leçons ont une dominante dressage avec un cours d'obstacles par mois.

Les reprises sont limitées à 12 cavaliers du même niveau. Elles ont lieu en manège ou en carrière en fonction des conditions climatiques.

A cheval : 45 reprises par an

A poney : 38 reprises par an

Les inscriptions pour les nouveaux cavaliers ont lieu à compter du dimanche 4 juin. Vous pouvez également vous inscrire tout au long de l'année en fonction des places disponibles.

Info importante : Sans cotisation ni droit d'entrée / Possibilité de paiement en 4 fois sans frais.

MONTE AU TICKET OU À L'HEURE :

Votre emploi du temps est modifié sans cesse ? Vous êtes incertain de la fréquence à laquelle vous pourrez pratiquer votre sport ?

Nous avons la solution :

Vous pouvez monter à l'heure et au jour de votre choix, hors week end (selon un planning défini à l'avance et en fonction des places disponibles).

Il vous suffit de vous rendre à l'accueil 30 minutes avant la reprise et de prendre un ticket.

COURS PARTICULIERS :

Vous avez également la possibilité de monter en cours particulier, seul ou à deux. Cela permet de suivre une progression rapide et suivi ou encore de faire une remise à niveau.

Pour plus de renseignement, adressez-vous à l'accueil

LE DIMANCHE APRÈS MIDI ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ?

LES ANIMATIONS OU PERFECTIONNEMENTS

Tous les dimanches après midi et jours fériés, à cheval et à poney, nous vous proposons des animations ou des perfectionnements.

C'est l'occasion d'approfondir une discipline (ex : perfectionnement dressage) ou d'en découvrir une autre : promenade, cross....

Les programmes d'animations vous sont envoyés tous les mois. Disponible à l'accueil, vous pouvez également les consulter sur le site internet.

LES STAGES

Pendant les vacances scolaires nous vous proposons des stages tous niveaux. Ces stages se déroulent à Jardy ou à l'extérieur...(ex: à la campagne, au bord de la mer...)

Différents aspects de l'équitation sont abordés tels que le travail sur la plat, à l'obstacle, la théorie ou encore les soins aux poneys / chevaux.

Les stages sont aussi l'occasion de passer un "Galop".

LES EXAMENS

Je certifie être titulaire du galop précédant avant de démarrer dans un niveau supérieur.

L'examen, appelé «Galop», reste néanmoins un moyen pour le cavalier de s'évaluer par rapport à un niveau national.

Il comporte une partie pratique et une partie théorique.

Les galops peuvent se passer soit à la fin d'un stage, soit pendant un perfectionnement....



LES ABSENCES...



Les personnes ayant un forfait peuvent rattraper **8 séances à cheval** et **4 séances à poney**

Pour bénéficier de cet avantage, quelques règles à respecter :

- avertir son enseignant par mail
- les rattrapages se déroulent : en semaine uniquement, en fonction des places disponibles,
- jamais pendant un cours d'obstacles ni pendant les vacances scolaires

COMMENT JE M'INSCRIS AU HARAS DE JARDY ?

IL EST POSSIBLE DE S'INSCRIRE EN COURS D'ANNÉE, IL RESTE ENCORE DES PLACES...

Pour vous inscrire :

1. Je me rends à l'accueil du centre équestre (si je veux monter à cheval) ou à l'accueil du poney club (si je veux monter à shetland ou à double poney)
2. Je regarde avec l'hôtesse les créneaux horaires encore disponibles en fonction de mon niveau (si vous êtes incertain de votre niveau équestre, l'hôtesse vous posera les bonnes questions afin de confirmer le niveau dans lequel il faut vous inscrire)
3. Je valide le jour et l'horaire de mon cours en fonction de mon agenda
4. Je m'inscris : il est conseillé de s'inscrire le plus vite possible car le nombre de places dans les reprises est limité.
Votre inscription est définitive après signature de la feuille d'inscription et règlement du forfait.

Rappel : Sans cotisation ni droit d'entrée / Possibilité de paiement en 4 fois sans frais.

LES QUESTIONS QUE TOUT LE MONDE SE POSE....

▪ COMMENT JE ME PRÉPARE POUR MA REPRISE ?

J'arrive au moins 30 minutes avant l'heure de ma reprise. Le rendez-vous est fixé dans la grande sellerie pour les chevaux et sous le auvent à côté du bureau des moniteurs pour les poneys.

1. Le moniteur attribue alors le cheval ou le poney que je vais monter.
2. Après avoir pris le matériel (filet, tapis, selle...) je dois préparer ma monture en n'oubliant pas d'effectuer son pansage : le brosser intégralement et lui curer les pieds. .
3. Une fois que je suis prêt, je rejoins mon enseignant en fonction des consignes données : dans le manège, dans la carrière
4. Après la reprise, je dois à nouveau m'occuper de mon cheval ou de mon poney : le brosser intégralement et lui curer les pieds.

▪ J'AI UNE PETITE FAIM OU J'ATTENDS MON ENFANT PENDANT SA REPRISE ?

Une cafétéria est à votre disposition au niveau du centre équestre. Possibilité de vous restaurer ou de prendre une boisson.

Elle est ouverte tous les jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h à 15h et de 16h30 à 21h. Le mercredi, samedi et dimanche en continu de 9h à 19h.

Des distributeurs automatiques sont également à votre disposition au club house du centre équestre et du poney club. Vous y trouverez également un accès au Wifi

▪ OU PUIS-JE TROUVER LE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ANNUEL DE MA REPRISE ?

Les programmes pédagogiques vous seront envoyés par mail. Ils seront également affichés et à votre disposition à l'accueil du centre équestre et du poney club.

▪ OU PUIS-JE TROUVER LES INFORMATIONS SUR LA VIE DU CLUB ? (date des perfectionnements et des stages, dates des concours, planning obstacle...)

A l'accueil du centre équestre et du poney club **ET/OU** Sur notre site internet : www.jardy.fr

▪ SI J'AI UN PROBLÈME DANS MA REPRISE, QUE FAIRE ?

- 1- En parler à mon enseignant
- 2- Si le problème ne peut pas être résolu, en parler à :
 - Olivier N'GUYEN pour le centre équestre (Tél : 06.34.11.18.93 / Email : ong@jardy.fr)
 - Geoffrey EMPI pour le poney club (Tél : 06.25.24.04.86 / Email : gempi@jardy.fr)
- 3- Toujours disponible pour répondre aux questions non résolues : qualite-poney@jardy.fr / qualite-cheval@jardy.fr

▪ QUI EST MON CONTACT ADMINISTRATIF PRIVILÉGIÉ ?

AU CENTRE ÉQUESTRE,

Catherine ROUGET

Tél : 01.47.01.35.30 / Email : crouget@jardy.fr

AU PONEY CLUB,

Sophie DOS SANTOS

Tél : 01.47.01.35.49 / Mail : sdossantos@jardy.fr